

Commission Migrations - CR de la réunion du 7 novembre 2018

Présents : Danièle T, Martine B, François E, Daniel R, Marylène C, Marie D, Laurence F, Alain F.

Excusés : Claude C, François M, Serge S, Marianne L, Huayra L, Françoise K.

Réunion tenue de 18:30 à 21:35. Nous avons suivi le cheminement habituel de l'ordre du jour en trois points.

1. L'actualité

L'échange s'est concentré sur la note mensuelle préparée par Laurence (voir PJ « Infos Actualités 7.11.2018 ») et commentée en tour de table. A noter :

- Délit de solidarité : malgré l'arrêt prononcé par le conseil constitutionnel, il reste en pratique, du fait de ses limites et de la possibilité de son interprétation juridique, une menace réelle contre laquelle il faut rester mobilisés et vigilants
- EGM : la dernière feuille de route lance un appel aux « militants externes » pour rejoindre les groupes de travail
- Elections européennes : dans le contexte de poussée de la xénophobie ambiante, la question se pose de « mener en tant qu'Attac des actions spécifiques sur le thème des migrations » et/ou de « les fonder dans celles de collectifs plus larges préexistants » (Délinquants solidaires par exemple). Les deux apparaissent nécessaires mais avec le souci d'éviter les redites et celui surtout de faire masse le plus possible. Pour l'instant, la parole d'Attac en tant qu'organisation est quasi-inexistante sur ce sujet politique essentiel qu'est « la place de la question migratoire dans le projet de société altermondialiste dont l'association est porteuse », Attac devrait pourtant s'engager plus en tant que tel et ne pas se contenter de signer certains appels publics via ses responsables nominatifs ou porte-parole.
- L'idée d'une liste à présenter aux élections européennes : elle fait débat. Au-delà d'un éventuel engagement d'Attac, elle concerne toutes les associations qui se mobilisent sur la question migratoire (cf appel du 104, mobilisation pour la journée du 18.12, manifeste « pour une Europe des grandes et solidaire »). Son but semble devoir être d'abord et surtout de se doter d'un haut-parleur du combat mené collectivement contre la xénophobie et de constituer une force politique générale capable d'interpeller le gouvernement, l'UE, l'ensemble de la société civile. Dans ce cas, il faut le dire à l'avance pour éviter l'écueil contre-productif d'un futur vote dans les urnes qui serait minimaliste.
- Rôle de la commission migrations à l'approche des élections : il devrait être d'alimenter en analyses et documents nos publications nationales (revue « Les possibles », Angles d'Attac...), régionales (ex : Angle d'Attac 92, etc.), locales (articles d'information ou exemples de tracts à usage des CL, à diffuser par le Blog).
- Autres éléments d'actualité à noter ou articles intéressants à signaler (transmis sur nos listes le mois dernier) :
 - « bref survol des migrations au cours de la deuxième moitié du 19^e siècle » (transmis par Serge S)
 - « en Bosnie-Herzégovine, s'organiser pour mieux émigrer » (transmis par Philippe W)
 - « CR de la réunion des EGM Paris du 18.10.2018 »

Décisions/propositions :

- Relancer le projet d'envoi de la « note mensuelle d'infos » à tous les comités locaux, via l'appui d'Eric LG qui avait donné son accord en juin
- Proposer que le n°19 de la revue du conseil scientifique, dont la thématique centrale sera arrêté dans 2 jours, soit dédié une fois n'est pas coutume à la question migratoire qui occupe tant de place dans les médias et le débat public.

2. Travaux pratiques

- Adhésions : suite à l'UESCR, plusieurs personnes ont demandé à être associées aux travaux de notre commission, Danièle les inscrit sur la liste, les informe de notre fonctionnement et leur transmet nos derniers compte-rendus de réunions avec nos projets
- Contact souhaité avec/par la commission Genre sur la question des migrations féminines (> de 50% de migrantEs mais à peine 1/3 des demandes d'asiles satisfaites) : à relancer. Voir avec Laurence F et Françoise K.
- François F évoque l'idée de proposer un transfert d'une partie du financement de Frontex vers un revenu de base pouvant être versé à des jeunes des pays d'Afrique comme aide au montage de projets d'activité (voir précision dans son mail). Le débat qui a suivi a porté sur la faisabilité mais aussi sur la pertinence d'une telle initiative qui pose la question plus fondamentale des rapports entre pays anciennement colonisateurs et colonisés. Echange à approfondir lors du séminaire en projet sur la « liberté de circulation et d'installation » (LCI), avec un volet « nature des accords économiques à passer avec les pays-source d'importantes migrations ».
- Textes à mettre sur le bloc : il y en a 6 qui figurent en PJ, à l'intention de Danièle si elle peut s'en charger
 - Les deux « note mensuelle d'info » préparé par Laurence F pour nos réunions de juin et septembre
 - Le texte « Migrations, causes des effets » diffusé au nom de la commission à l'UESCR de Grenoble et sur Médiapart, avec ses quelques lignes de présentation pour le blog
 - Le « Manifeste des EGM » datant de la session nationale du 28 mai, qui est la base de référence dans les collectifs
 - La BD photographique proposé par Alain F intitulée « Migrants à Paris en 2018: une itinérance contrainte avec l'espérance infinie d'un possible refuge », visuel de sensibilisation à l'absence de politique d'hospitalité à l'égard des demandeurs d'asile et d'intégration/inclusion des réfugiés statutaires
 - Trois textes d'annonce d'événements que la commission migration soutient (appel) ou auxquels elle participe :
 - Colloque organisé à Cergy ce 17.11.18 sur le thème « causes et effets des migrations »
 - Colloque de l'EHESS de février 2019 « Pour les migrants, contre les murs » à l'initiative de Claude C
 - Appel à la mobilisation du 18 décembre 2018 pour la « Journée internationale des migrants »

- o Trois textes relatifs au Global Compact Migration (GCM) Onusien qui sera discuté à Marrakech en décembre

3. Le débat sur les questions de fond

Il s'est concentré sur la préparation du séminaire sur le LCI, son contenu et ses intervenants.

- Objectifs visés

- o S'accorder sur le contenu du mot d'ordre « liberté de circulation et d'installation, mêmes droits pour tous » sur lequel il y a des visions diverses et différentes dans les programmes politiques
- o Faire circuler dans et hors de la commission immigration les données permettant de se prononcer en connaissance des réalités, données sur lesquelles appuyer nos argumentations
- o Fournir ces argumentations aux collectifs locaux et au CA en préparation des prochaines élections européennes

- Le contenu du séminaire

On est parti de la proposition de découpage du travail proposé par LF et AF la dernière fois (voir PJ) consistant à procéder en trois temps :

- o Se fixer un fil rouge d'analyse de signification politique de la revendication de LCI
- o Dresser un état des lieux de sa pratique dans le monde (analyse documentaire)
- o Partant de la connaissance de cet état des lieux, aborder le contenu des mots d'ordre à mettre en avant dans la cadre d'une politique altermondialiste

- o La discussion a mis en avant trois idées forces

1. Importance de lier la LC et la LI tout en notant que, s'agissant des migrations contraintes, la LC pose la question du droit à la mobilité et du devoir d'hospitalité tandis que la LI pose le problème de l'insertion et de l'intégration à moyen et long terme des populations migrantes (deux problématiques complémentaires mais différentes)
2. La LC renvoie à la **problématique des frontières** dans les Etats usant de leurs droits régaliens, ce qui peut être l'angle concret d'attaque de ce sujet à retenir dans le séminaire. S'y inscriraient logiquement les rapports géostratégiques (économiques, politiques, juridiques, militaro-sécuritaires...) entre des Etats aux histoires et cultures différentes ainsi que l'analyse critique à faire du GCM du point de vue des migrations contraintes nord/sud
3. La LI renvoie au fonctionnement / **fractionnement du tissu social** (SP/ réfugiés / demandeurs d'asiles / précaires nationaux / chômeurs...) que le pouvoir déstructure en catégories aux droits différents et pour lesquels on devrait discuter d'un mot d'ordre central « mêmes droits sociaux, d'accès au travail et aux mêmes services pour tous ». Ce pourrait être l'angle concret d'attaque à retenir dans le séminaire pour le sujet « LI ». S'y inscriraient logiquement les préoccupations d'égalité des droits, notamment au travail, la lutte contre les inégalités et toutes les formes de discriminations, l'absence de politiques socio-économique et culturel d'inclusion et d'intégration

- o Organisation du séminaire : le schéma pourrait être le suivant, en 3 temps

1. Une présentation du sujet « LCI » : le fil rouge esquissé au § I du texte « découpage possible du séminaire et pistes de travail » examiné en octobre et reproduit en PJ, fil rouge à confirmer par un débat contradictoire
2. Un atelier sur le thème « **liberté de circulation et frontières** » avec
 - o un exposé des données à connaître pour en parler en connaissance de cause (les termes, l'historique, les aspects juridiques (lois) et économiques au niveau national et à celui de l'UE, les pratiques sur le terrain...)
 - o un débat contradictoire sur les mots d'ordre à avancer pour permettre ou accroître la liberté de circulation
3. Un atelier sur le thème « **liberté d'installation et intégration, lutte contre les discriminations et pour les mêmes droits pour tous** », avec les deux approches précédentes : données à connaître puis débat contradictoires sur les mots d'ordre à avancer.

- o Intervenants. Conformément aux décisions de la réunion d'octobre, deux contacts ont été pris

- o l'un avec Marie-Christine Vergiat, députée européenne (en attente de réponse)
- o l'autre avec la commission Formation d'Attac qui, en cas d'aide, demande des précisions sur le projet de séminaire : programme, destinataires cible, date envisagée, référents, lieu, besoin d'appui et sur quoi.

Mais deux visions différentes s'expriment quant à l'animation du séminaire :

- o un appel à des experts qui interviendraient sur leurs sujets de compétences ou de prédilection. On sort alors du schéma précédent, chaque atelier étant à caer sur les contributions propres des experts invités
- o une répartition du travail entre nous, avec apports et contributions personnelles lors des échanges et débats

Cette seconde approche semble préférable. Ainsi par exemple, X ou AF introduirait la présentation de la LCI (étape 1 ci-dessus), Y ou Claude C l'atelier « liberté de circulation et frontières » (étape 2 ci-dessus), Z ou Marylène l'atelier « liberté d'installation et intégration, lutte contre les discriminations et pour les droits au travail », (étape 3 ci-dessus, thème sur lequel elle a beaucoup travaillé). Chaque intervenant apporterait ainsi son regard, sa connaissance et sa compétence sur le sujet à traiter.

Prochaine réunion : elle est doublée , le 8/12 et le 12/12, de façon à pouvoir avancer de façon décisive à la fois sur (1) la préparation du séminaire, (2) le projet non traité aujourd'hui dit « campagne des post'it » à proposer au CA et aux CL pour mener la lutte idéologique contre la xénophobie ambiante, (3) la contribution à proposer dans le n° 19 de « Les possibles », (4) la participation d'Attac à la journée internationale des migrants du 18.12